



1188 Gimel, le 24 mai 2016

**CONSEIL COMMUNAL  
DE GIMEL**

# **RAPPORT**

## **sur le préavis municipal n° 04-2016**

### **Cession des actions Télé-Dôle au Conseil régional du district de Nyon**

Monsieur le Président,  
Mesdames & Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

- Eric Marchese, Président
- Cyril Bastian
- Marie Frutiger
- Hervé Messieux
- Gabriel Renaud
- Sandra Varonier Mischler, rapporteuse

S'est réunie le 24 mai 2016 pour l'étude du préavis et la rédaction du rapport en présence de Monsieur Rezzonico.

Notre commune est actionnaire de la société Télé-Dôle SA depuis 2006. La commune a acheté 42 actions pour une valeur réelle de Fr. 500.- par action, (valeur nominale de Fr. 100.- par action) souscrit en son temps pour un montant total de Fr. 21'000.- Cette opération financière avait permis de recapitaliser la société anonyme et de générer une marge de manœuvre à Télé-Dôle pour financer le télésiège des Dappes et obtenir des fonds tiers.

Au vu de la situation économique générale de Télé-Dôle SA aujourd'hui, ces actions n'ont plus de valeur vénale.

Le transfert des actions détenues par 47 collectivités locales à la région a pour but de simplifier le système de décision et d'améliorer la crédibilité vis-à-vis des tiers, tout en garantissant le pouvoir décisionnel des communes au sein de l'association régionale.

En conclusion la Commission unanime vous propose de céder gracieusement les 42 actions de la société Télé-Dôle SA au Conseil régional du district de Nyon.

Eric Marchese 

Hervé Messieux 

Cyril Bastian 

Gabriel Renaud 

Marie Frutiger 

Sandra Varonier Mischler  
